

## MINISTERE DE L AGRICULTUREET DE LA PECHE

Direction générale de l'alimentation

Service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire

Sous-direction de la santé et de la protection animales

Bureau de la santé animale

Adresse : 251, rue de Vaugirard

75 732 PARIS CEDEX 15 Dossier suivi par : Pauline Favre

Tél.: 01 49 55 84 57 Courriel institutionnel:

bsa.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr Réf. Interne: BSA/0810071/PF

MOD10.22 A 03/09/08

DGAL/SDSPA/N2008-8274

NOTE DE SERVICE

Date: 29 octobre 2008

Date de mise en application : immédiate

Abroge et remplace : note de service DGAL/SDSPA/N°2008-8025 du 04 février 2008

Date limite de réponse : sans objet

Nombre d'annexe : 0

Degré et période de confidentialité : tout public

Objet: Abrogation de la note de service DGAL/SDSPA/N°2008-8025 du 04 février 2008

# Références:

- Note de service DGAL/SDSPA/N°2008-8025 du 04 février 2008

**Résumé :** La note de service DGAL/SDSPA/N°2008-8025 du 04 février 2008, relative à la pénurie de tuberculine intervenue de janvier à avril 2008, est abrogée.

Mots-clés: Tuberculose - tuberculine

# **Destinataires**

### Pour exécution :

- Directeurs départementaux des services vétérinaires
- Directeurs départementaux des services vétérinaires des chefs lieux de régions

### Pour information:

- Préfets
- Inspecteurs généraux interrégionaux
- Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires

La note de service DGAL/SDSPA/N°2008-8025 du 04 février 2008, relative à la pénurie de tuberculine, est abrogée.

En effet les mesures mentionnées dans cette note visaient à gérer la pénurie de tuberculine intervenue au premier semestre 2008, et sont devenues obsolètes depuis le retour de la tuberculine sur le marché fin avril 2008.

La Directrice Générale Adjointe C.V.O.

Monique ELOIT